

### Relevé de décisions de la réunion du 7 février 2020

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Centre Val-de Loire s'est réunie le 7 février 2020 en présence de :

- M. Christian LE COZ, membre permanent titulaire, président ;
- Mme Corinne LARRUE, membre associé titulaire ;
- Mme Caroline SERGENT, membre associé suppléante ;
- M. Philippe de GUIBERT, membre permanent titulaire;
- M. Pierre NOUALHAGUET, invitation permanente, chargé de mission MRAe à la MIGT Paris.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Mathieu SANTUNE, chef de la mission d'appui à l'autorité environnementale (MAAE) de la DREAL Centre-Val de Loire.

La séance a été ouverte à 9h30. Les débats ont ensuite porté sur les points suivants :

#### I. Plans-programmes, validation, après examen en séance, des projets de décisions au cas par cas suivants :

Les décisions de non soumission à évaluation environnementale ont été adoptées à l'unanimité des membres délibérants pour les dossiers suivants :

- Révision du zonage d'assainissement collectif de Bray-Saint-Aignan (45)
- Modification simplifiée n°2 du PLU d'Ingrandes-de-Touraine (37)

### II. Plans-programmes, validation, après examen en séance, des projets d'avis suivants :

Après échanges et ajustements, les avis suivants ont été adoptés à l'unanimité des membres délibérants :

- Élaboration du SCoT de la Communauté de communes des Portes de Sologne (45)
- Mise en compatibilité du PLU de Saint-Denis-de-l'Hôtel (45)
- Projet d'un PLUi de la Communauté de communes des Collines du Perche (41)
- Élaboration du SCoT du Syndicat Mixte du Pays de la Châtre en Berry (36)

## III. Plans-programmes, avis tacite sur le dossier soumis à évaluation environnementale suivant :

Sans objet

### IV. Projets, validation, après examen en séance, des projets d'avis suivants :

Après échanges et ajustements, les avis suivants ont été adoptés à l'unanimité des membres délibérants :

- Construction d'une ZAC Ecoparc au lieu-dit « Le Mardeleux » à Ferrières-en-Gâtinais (45)
- Demande de modification substantielle des conditions d'exploiter de la société RVM à Coulombs (28)
- Régularisation d'un centre VHU et des installations de tri, transit et regroupement de déchets dangereux et non-dangereux de la société EG MÉTAUX à Salbris (41)

### V. Validation, après examen en séance, des projets d'arbitrage sur les avis tacite/explicite

Sans objet

## VI. Décision de délégation de compétence :

Une délégation a été octroyée à M. Christian LE COZ, à l'unanimité des membres présents, pour le dossier suivant :

• Création de cinq soutes de stockage de produits pyrotechniques à Selles-Saint-Denis (41), avec échéance le 17 février 2020.

# VII. Organisation du travail - Coordination des dossiers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h45.

Le Président de la MRAe Centre Val de Loire

Christian LE COZ